



Opin du littoral



Cormoran huppé méditerranéen



Astragale de Marseille



Phyllodactyle d'Europe



Coranille de Valence



Puffin de Méditerranée



Lys des sables



Puffin cendré



Sibne faux arpin

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'archipel de Riou, situé au Sud de la rade de Marseille, au large du Massif des Calanques, est constitué de quatre îles principales, Riou, Maïre, Jarre et Plane, ainsi que d'une dizaine d'îlots, l'ensemble représentant près de 162 ha. Du Tiboulon de Maïre au Grand Congloué, l'archipel s'étire au sud du Massif des Calanques sur un axe nord-ouest/sud-est. L'action des éléments y a sculpté des paysages minéraux grandioses.

LES PAYSAGES

Les paysages des îles présentent un très fort contraste entre les faces Nord et Sud.

Les versants Nord montrent des pentes couvertes d'une mosaïque de buissons de lentisques qui alternent avec les éboulis, la roche nue et une végétation littorale beaucoup plus rase constituée de plantes halophiles (qui aiment le sel).

Les versants Sud donnent le spectacle d'un monde complètement minéral, découpé par de vertigineuses falaises qui plongent brutalement dans la mer.

Ces îles, trop souvent décrites comme "d'énormes pierres blanches grillées par le soleil et creusées par l'air marin", constituent pourtant un véritable sanctuaire pour de nombreuses espèces rares, tant animales que végétales et présentent un patrimoine naturel reconnu à l'échelle européenne.



LE MILIEU NATUREL

Le climat qui règne sur l'archipel de Riou caractérisé par une très faible pluviométrie, un ensoleillement très important, des températures élevées et des vents forts, font des îles un des sites le plus aride de France. Ce microclimat a permis le développement d'habitats adaptés à ces conditions extrêmes, qui constituent une des spécificités de l'archipel. Ainsi, 8 habitats rares, menacés et protégés au niveau européen sont présents sur l'archipel de Riou.

LA FLORE

A ce jour, plus de 350 espèces végétales ont été recensées dont 17 sont protégées par la loi. La plupart sont des espèces endémiques du bassin méditerranéen occidental, rarissimes pour la flore de France mais bien représentées sur les îles.

Ces espèces possèdent des noms très évocateurs, tels que : l'Astragale de Marseille ou "coussin de Belle-mère", la Passerine hirsute, le Lys des sables, la Petite saladelle, le Perce pierre...

Ces plantes présentent des adaptations qui leur permettent de résister aux conditions climatiques particulières du site : port en coussinet, taille réduite, système racinaire développé, réserves d'eau dans les feuilles et la tige, limitation de l'évaporation grâce à des feuilles réduites et écailleuses...

LA FAUNE

Les falaises de l'archipel de Riou représentent un site de reproduction de prédilection pour des espèces protégées en Europe comme le Faucon pèlerin ou le Grand-duc d'Europe. Elles accueillent également des hôtes prestigieux tels le Faucon crécelle, le Monticole bleu, le Martinet à ventre blanc et le Martinet pâle.

Le rarissime Phyllodactyle d'Europe, petit gecko nocturne proche de la Tarente qui ne se rencontre que sur quelques îles de Méditerranée, a lui aussi élu domicile dans les failles calcaires des îles.

L'archipel est avant tout le domaine de prédilection des oiseaux marins. En effet, il est le seul site français où nichent ensemble le Cormoran huppé méditerranéen et les trois espèces de procellariiformes endémiques de Méditerranée : le Puffin cendré, le Puffin de Méditerranée et l'Océanite tempête de Méditerranée.

Ces oiseaux rares et menacés, de la famille des albatros, passent la majeure partie de leur vie en mer et ne reviennent à terre que pour assurer les impératifs de la reproduction. Pendant cette période, ils sont extrêmement discrets durant la journée et ne deviennent actifs sur les colonies que la nuit pour assurer les relais de couvaison et le nourrissage des poussins. Tout dérangement peut alors provoquer l'abandon définitif du site par les adultes.

Enfin, l'hôte le plus commun des îles est le Goéland leucophaé. Le "Gabian" marseillais a vu sa population passer de 100 à 23 000 couples sur les îles de Marseille en un siècle.

Cette prolifération, générale en Méditerranée, est à l'origine d'un déséquilibre des écosystèmes insulaires particulièrement problématique.

LE MILIEU MARIN

Les îles constituent la partie émergente d'un patrimoine biologique et historique exceptionnel qui se poursuit sous la surface de l'eau.

Les paysages sous-marins de l'archipel de Riou sont parmi les plus spectaculaires de Méditerranée. Les plongeurs assouvisent leur passion parmi les nombreuses épaves et sur les tombants décorés de gorgones, d'éponges et de coraux.

HISTORIQUE DU SITE

L'Homme a été présent sur les îles de l'archipel de Riou, dès le néolithique. Aux alentours de 7000 av. JC une colonie de pêcheurs était installée sur l'île de Riou. Pendant l'Antiquité, se sont les Etrusques et les Grecs qui occupèrent l'archipel où ils laissèrent de nombreux fragments d'amphores et aménagèrent une « fontaine » dans la calanque de Fontagne.

Par la suite, pour prévenir Marseille des invasions et lutter contre l'insécurité, une vigie est installée au XIV^{ème} siècle au sommet de l'île de Riou, en relation avec les tours de guet de Marseilleveyre et du Mont de la Garde (emplacement actuel de la Basilique de Notre Dame de la Garde). C'est également à cette époque que des chevriers font pâturer leurs troupeaux sur les îles, dont les herbages étaient affermés aux enchères par la Ville de Marseille.

En 1720, Le Grand Saint-Antoine, porteur de la peste, arrive à Marseille. Après avoir rependu la peste à Marseille, le navire est mis en quarantaine puis brûlé dans l'anse de Jarre-Jarron.

En 1793, l'archipel devient propriété de l'Etat. Des restes de fours à chaux révèlent qu'à cette époque la maigre garrigue des îles fut utilisée comme combustible.

A partir de 1853, le sable est exploité sur l'île de Riou. Un toboggan en pierres sèches permettait de déverser le sable directement dans les tartanes qui l'acheminaient vers la ville où il a été utilisé pour le pavage des rues de Marseille.



En 1885, l'archipel de Riou est cédé par l'Etat à la Marine Nationale. Au cours de la Seconde Guerre Mondiale plusieurs blockhaus, tours de guet et abris furent construits.

En 1992, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, avec l'aide de la Ville de Marseille, devient propriétaire de l'archipel de Riou